

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-2116 01208-20210407-D202134-DE
Regu le 08/04/2021

délibération :
D_2021_3_4

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 07 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 29 Mars 2021

Présents : 15

Votants : 18

Présents : Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul, Madame DESCLAUX Cécile, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTEGU Bénédicte, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame CORBIN Manitraritia

Objet : Budget Commune :
Affectation du Résultat 2020

Pouvoirs :

Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LANOË-MALIVERT Véronique

Madame ROULAUD Amandine a donné pouvoir à Madame PRUDHOMME Cécile

Monsieur MOREAU Yannick a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Monsieur MORA Vincent, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur MOREAU Yannick

Secrétaire de Séance : Madame Chantal BLAINEAU

Le Conseil Municipal après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020 qui fait apparaître :

Reports (pour rappel) :	
Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure	265 312.66 €
Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	258 770.52 €
Solde d'exécution :	
Déficit (001) de la section Investissement.	18 789.18 €
Excédent (002) de la section Fonctionnement	344 467.80 €
Restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	108 700.15 €
En recettes pour un montant de :	
Besoin net de la section d'investissement :	
Le besoin net peut donc être estimé à :	127 489.33 €

Et après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : **194 467.80 €**

Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : **150 000.00 €**

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire
Anne-Marie TERRADE

Emis le 07/04/2021, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 08/04/2021

